



C'est au sujet d'une « plainte pour escroquerie en bande organisée ».

Selon l'hebdomadaire **Sans Détour** qui titre sur la question dans son numéro de ce lundi 18 janvier 2021, des ministres et des responsables sont dans la tourmente.

« La Conac est saisie depuis le 17 novembre 2020 d'une enquête émanant du groupe français Ciao, aux fins de faire la lumière sur « des manœuvres susceptibles de recevoir une pluralité de qualifications pénales, à raison d'agissements commis par une société de droit camerounais, CGZ Construction Group, son dirigeant Guy Djouken, associé ou agissant pour le compte de plusieurs ministres (...) et hauts fonctionnaires, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, en bande organisée » », écrit le journal de Nestor Djiatou. Information à retrouver dans ses colonnes de la page 4 à la page 5.